



Communiqué SUD Renault Guyancourt/Aubevoye du 19 mars 2020

A l'Ingénierie Renault : Un confinement à géométrie variable

Alors que la direction de Renault « *arrête les activités de production sur ses sites industriels en France* », elle a décidé de maintenir ses autres activités partout où c'est possible, et notamment dans ses centres techniques de Guyancourt et d'Aubevoye.

Si une majorité de salariés a été mise en télétravail, selon les jours 10 à 30 % des 1000 salariés Renault et prestataires du Centre Technique d'Aubevoye sont présents pour réaliser des essais véhicules. Une centaine de salariés, voire plus selon les jours, peuvent également travailler au Technocentre Renault à Guyancourt. Parmi eux des salariés prestataires qui assurent la sécurité, la maintenance ou le nettoyage.

Une grande partie de ces salariés travaillent dans des conditions anxiogènes et mettent en danger leur santé par manque, voire absence de masque, de gel hydroalcoolique ou de gant, par un risque de contamination par les outils échangés ou les surfaces partagées (prototypes, poignées de porte...).

A Villers-Saint-Frédéric, site Renault spécialisé dans l'Ingénierie des Véhicules Utilitaires, la direction a dû fermer 10 bâtiments sur 15 suite à un cas de coronavirus. Mais le reste du site reste ouvert.

Pas le droit d'aller à un enterrement, mais l'obligation d'effectuer des essais véhicules

Plusieurs centaines de salariés sont donc obligés de se déplacer pour venir travailler, certains la boule au ventre, parce que le nouveau directeur de l'Ingénierie, Gilles Le Borgne, à peine arrivé à Renault estime que des projets véhicules sont au moins aussi prioritaires que la santé des salariés. Ce n'est pas notre avis : la priorité va à la santé des salariés, et au respect des mesures de confinement permettant d'endiguer la propagation du coronavirus.

De plus ces activités ne sont pas, comme dit le gouvernement, « *indispensables au fonctionnement du pays* ». Il est désormais interdit de se rendre à un enterrement. Ce même gouvernement est beaucoup plus laxiste envers les directions des grandes entreprises qu'envers la population à qui il fait la morale.

Dans ce contexte, les élus SUD au Comité Social et Economique (CSE) de l'établissement de Guyancourt/Aubevoye ont demandé la tenue d'un CSE extraordinaire. Mais cette réunion n'a pas répondu à la nécessité de suspendre ces activités supposées « prioritaires » et de confiner les salariés.

La direction a déclaré attendre certains dispositifs gouvernementaux avant toute décision concernant le chômage partiel. Pour SUD, il est hors de question qu'un éventuel chômage partiel entraîne une perte de salaire pour les salariés, qui doivent avoir la totalité de leur salaire garanti. Une priorité qui passe avant les centaines de millions de dividendes encore promis cette année aux actionnaires. La trésorerie accumulée ces dernières années par Renault le permet.

Les élus SUD exercent leur droit d'alerte

La direction de Renault a aussi refusé de délivrer un justificatif de déplacement professionnel aux élus et représentants syndicaux afin qu'ils puissent exercer leurs missions d'accompagnement et de soutien de leurs collègues obligés de venir travailler sur site. Elle a finalement concédé la délivrance d'un seul justificatif par site et par organisation syndicale. C'est une limitation grave à l'exercice du droit syndical.

Face au refus de la direction de suspendre toute activité projet au Technocentre et au Centre Technique d'Aubevoye, les élus SUD ont exercé leur droit d'alerte, et signaler un Danger Grave et Imminent. Nous appelons les salariés obligés de venir travailler sur site à nous contacter et à exercer leur droit de retrait.

SUD tient à informer la population des risques que lui fait courir la direction de Renault en participant ainsi à la propagation du virus. Nous ne tergiverserons ni sur la lutte contre la propagation du coronavirus, ni sur la santé des salariés.